

Réf: Dossier 440935

Avis de constitution

SOCIETE « MAKENA SARLU »

Siège ABIDJAN, COCODY II PLATEAUX VALLON NON
LOIN DE SOCOCE II PLATEAUX, Lot 53, Ilot 2

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/07/2025 reçus par Me COCAUTHREY Moyée J. Nelly,, et enregistrés au CEPICI le 10/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAKENA SARLU »

Objet : -Toutes les prestations liées au bien être et à la beauté, savoir notamment les soins esthétiques, les massages corporels, la coiffure, l'onglerie;
-L'organisation d'activités sportives;
-La conception de boutique;
-La planification, l'organisation, l'accomplissement des personnes dans le cadre de leur évènement (anniversaire, fête, mariage);
-Et, la gestion d'évènement en tout genre.
enfin, plus généralement, toutes prestations de service, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY II PLATEAUX VALLON NON
LOIN DE SOCOCE II PLATEAUX, Lot 53, Ilot 2

Dirigeant(s) Mme SY EPOUSE DOUMBIA FATIMATA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10020 du 24/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59042/GTCA/RC/2025 du 24/09/2025

